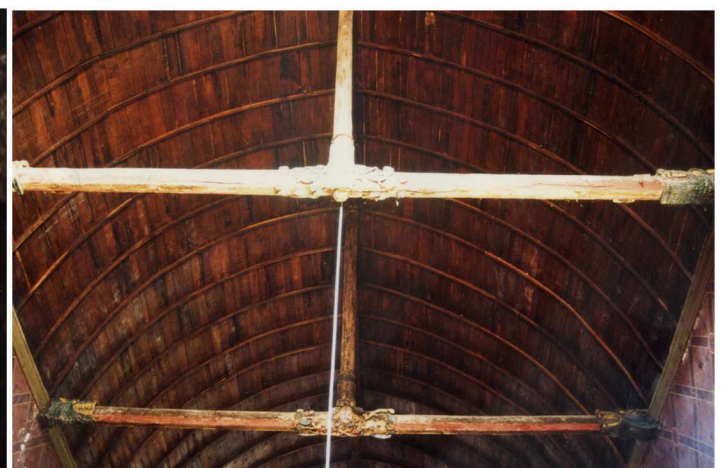
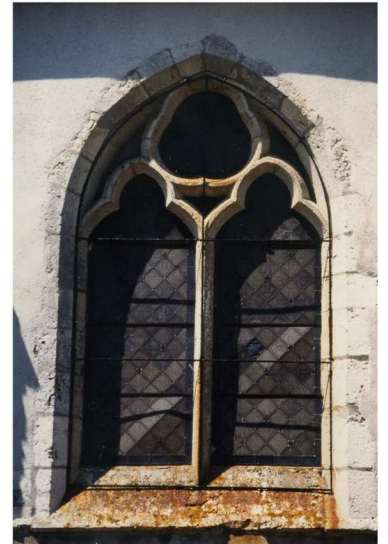


Nicolas
Huron

L'église Saint-Félix de Champigny-en-Beauce

Histoire d'un monument
Monument de l'Histoire



**l'église Saint-Félix
de Champigny-en-Beauce
(Loir-et-Cher)**

dossier ECCLESIA février 1991

REPRODUCTION INTERDITE

L'association pour le développement de la recherche historique et archéologique appliquée à l'animation culturelle en Région Centre (A.S.D.R.A., Université F. Rabelais)

Président : Monsieur Bernard Chevalier, professeur d'histoire médiévale,

Vice-présidente : Madame Cointet, professeur d'histoire contemporaine,

Secrétaire et trésorière : Madame Bourin, professeur d'histoire médiévale,

Responsable du projet ECCLESIA : Nicolas Huron.

Les membres de l'A.S.D.R.A. adressent leurs remerciements

à la **Municipalité de Champigny-en-Beauce,**

à Monsieur JAHAN,

au **Conseil-Général de Loir-et-Cher,**

à la **Caisse Régionale du Crédit Agricole de Loir-et-Cher,**

à l'entreprise **TOUBUREAU,**

au **personnel des Archives Départementales du Loir-et-Cher,**

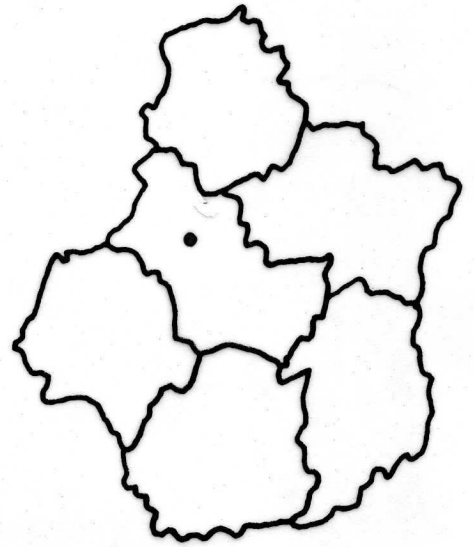
Sans l'aide desquels cette étude et la conférence ECCLESIA, du 16 février 1991 à la Salle des Fêtes de Champigny-en-Beauce, n'aurait pu voir le jour.

Introduction.

Le projet ECCLESIA a pour but de réaliser, en collaboration avec la municipalité, une étude sur l'église de la commune, afin d'organiser une soirée-conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église, où sont exposés les résultats de la recherche. Le projet ECCLESIA a aussi pour but d'offrir à des étudiants historiens de l'Université, l'opportunité de pouvoir s'exprimer devant un public autre qu'une salle de cours, afin de mieux se former aux métiers vers lesquels leur spécialisation va les mener. Il permet également aux étudiants de disposer d'un matériel documentaire important, tant en diapositives, qu'en documentation.

Ce dossier est celui de la conférence ECCLESIA du 16 février 1991, sur l'église de Saint-Félix de Champigny-en-Beauce. A travers lui, nous espérons que vous découvrirez un peu mieux l'histoire du bourg de Champigny.

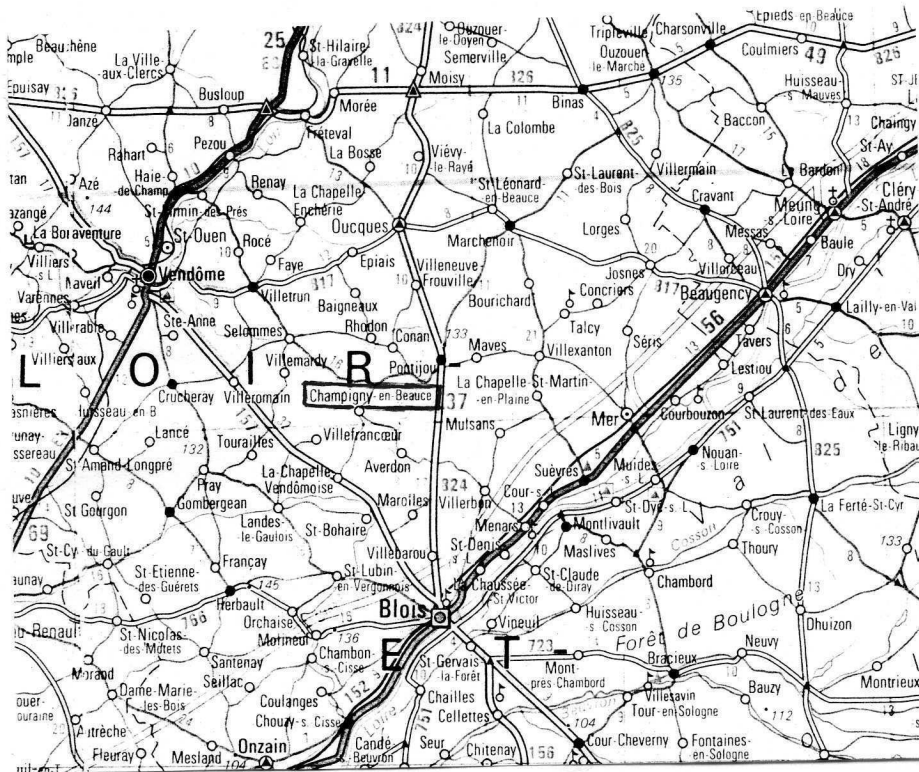
Localisation



Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Blois
canton d'Herbault

Diocèse de Chartres jusqu'en 1697
Archidiaconé de Vendôme

Puis diocèse de Blois



De saint Félix à l'église Saint-Félix de Champigny

Quel saint Félix ?

Le saint patron de la paroisse est célébré le premier Dimanche d'août, Dimanche le plus proche du 29 juillet, fête de saint Félix. Il y a plusieurs saints nommés Félix. L'abbé Hallouin, dans son ouvrage manuscrit sur la paroisse ⁽¹⁾ indique lui-même ne pas savoir avec certitude de quel saint il s'agit : "le premier martyrologue en contient plusieurs dans le courant de l'année et plusieurs fin-juillet et commencement d'août". Plusieurs papes portèrent le nom de Félix : Félix I (269-274), Félix II (355-365), Félix III (483-492), Félix IV (526-530)... D'après l'abbé Hallouin, le patron de la paroisse serait Félix II, diacre de l'Eglise romaine, désigné par Constance pour remplacer Libère au pontificat. Ces saints pontifes ont souvent été confondu avec Félix, martyr romain. L'abbé Hallouin convient de cette confusion en affirmant que les statues de saint Félix de l'église de Champigny, ne représentent pas un pape. Nous ne sommes donc pas en mesure de savoir qui fut le saint Félix, sous le vocable duquel l'église de Champigny avait été primitivement fondée.

Le culte de saint Félix dans notre région

Le culte de saint Félix est beaucoup mieux représenté dans la moitié Sud de la France, territoire de droit écrit, plus proche de la tradition romaine. Ce culte remonte vraisemblablement à l'implantation des premières paroisses rurales.

Nous n'avons identifié que trois églises dédiées à ce saint dans notre région : l'église de Greneville-en-Beauce ⁽²⁾, l'église de Ruan ⁽³⁾ et celle de Champigny-en-Beauce. Ces trois églises sont toutes situées en Beauce, dans une région qui voit, lors des grands défrichements entrepris entre la fin du X^e siècle et le XIII^e siècle, la formation de nombreuses paroisses. Nous ne sommes pas en mesure de savoir si ces églises Saint-Félix, étaient le siège de paroisses fondées avant les invasions barbares (V^e-VI^e siècle), ou de paroisses fondées avant ou après les invasions normandes (IX^e siècle).

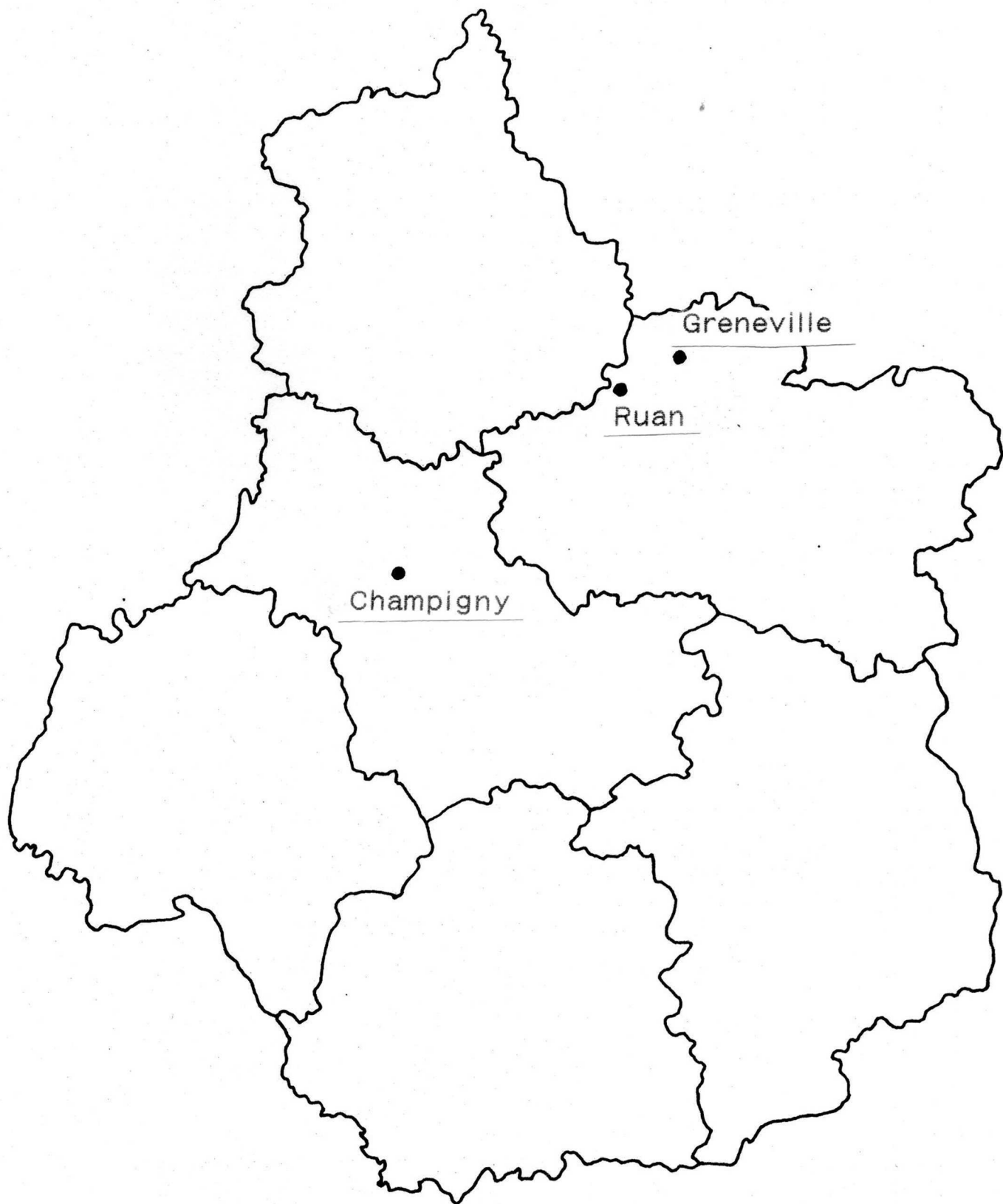
Les premières églises Saint-Félix

Seules des fouilles archéologiques dans l'église de Champigny pourraient nous informer sur la période de fondation de cet édifice religieux. Un examen des structures enfouies dans le sol de l'église apportera sans doute la réponse à de nombreuses questions.

1 : ouvrage rédigé à partir de 1913, page 100.

2 : département du Loiret, canton d'Outarville.

3 : département du Loiret, canton d'Artenay.



Les églises Saint-Félix

XI°-XII° siècle

L'église de Champigny et l'abbaye Saint-Laumer de Blois

L'abbaye de Corbion et un acte faux de 860-861

La possession de Champigny par l'abbaye de Corbion est confirmée par un acte daté de la 21ème année du règne du roi Charles le Chauve (20 juin 860 - 19 juin 861).

L'abbaye de Corbion ⁽⁴⁾ avait été fondée par saint Laumer ⁽⁵⁾ vers 575. Cette abbaye a été détruite par les Normands. Elle fut transférée, avec les reliques du saint fondateur, en 874, à Blois, dans l'abbaye de Saint-Laumer, fondée à cette occasion. L'ancienne abbaye de Saint-Laumer est l'actuelle église Saint-Nicolas.

L'acte de Charles le Chauve, de 860-861, avait été rédigé sur la demande de Frodoinus, abbé du monastère de Saint-Martin de Corbion, en vue de remédier à la destruction des titres de cet établissement provoquée par les incursions des Normands, et pour établir une pancarte en vertu de laquelle tous les biens du monastère seraient placés sous la protection royale, et afin que les comtes en connaissent l'emplacement.

Dans l'énumération de ces biens, nous pouvons lire : "in pago Vindocinensi, villa Campiniacus nomine cum omnibus in eodem comitatu ad praefatam casam Dei pertinentibus", c'est à dire, dans le Vendômois, la villa de Champigny, avec tout ce que cette maison (Corbion) possède dans ce comté.

Cet acte a été jugé comme un faux par les membres de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres ⁽⁶⁾. Nous pensons qu'il a été rédigé dans l'intérêt de l'abbaye de Saint-Laumer dans le courant du XI° siècle, probablement dans la première moitié du XI° siècle, au moment de conflits entre l'autorité laïc et l'autorité ecclésiastique, notamment entre Richer, abbé de Saint-Laumer de Blois et de Saint-Julien de Tours, et Thibaud III, comte de Blois ⁽⁷⁾. Ces conflits concernaient la possession litigieuse de biens, et notamment les biens issues de l'ancienne abbaye de Corbion.

Cet acte faux, nous indique simplement que Champigny appartenait à l'abbaye de Saint-Laumer dès le milieu du XI° siècle, mais il ne fait pas mention de la présence d'une église dans cette villa.

4 : probablement Moutiers-en-Perche, Orne, ar. de Mortagne, canton de Rémalard.

5 : mort à Chartres vers 590.

6 : Recueil des actes de Charles le Chauve, roi de France, tome II, acte n° 484.

7 : Richer fut même obligé de laisser l'abbaye de Saint-Laumer vers 1040. Le comte de Blois nomma alors un abbé à son service. Lorsque Richer revint, il trouva l'abbaye en grand désordre.

L'église de Champigny et l'abbaye de Saint-Laumer

La possession de l'église de Champigny par l'abbaye blésoise est confirmée par un bulle du pape Pascal II en 1107 ⁽⁸⁾. On peut lire, dans cet acte pontifical, parmi la liste des biens "in pago Vindocinensi, Campiniacum villam cum ecclesia et appendiciis suis", c'est à dire, dans le Vendômois, la villa de Champigny avec l'église et ses dépendances. Ceci est la première mention écrite de l'église de Champigny.

L'abbaye Saint-Laumer de Blois était donc le patron de la paroisse de Champigny. L'abbé désignait le curé de la paroisse.

Au XIII^e siècle, dans la liste des biens de l'abbaye blésoise, on trouve "in episcopatu Carnotensi, prioratus sancti Felicis de Champigniaco, in archidiaconatu Vindocinensi, ecclesia sancti Felicis de Champigniaco", c'est à dire, dans le Vendômois, archidiaconé de Vendôme, le prieuré Saint-Félix de Champigny et l'église Saint-Félix de Champigny". C'est donc probablement dans le courant du XII^e siècle que les religieux de Saint-Laumer installèrent à Champigny un prieuré. Ceci montre que les possessions de l'abbaye blésoise dans cette paroisse étaient suffisantes pour l'entretien d'un ou de plusieurs moines. Le prieur était sans doute le curé de la paroisse. Il s'agissait donc de ce que l'on appelle un prieuré cure.

L'édifice XI^e-XIII^e siècle

Les traces d'une église du XI^e siècle

Le docteur Lesueur signale la présence vers le milieu du mur Sud de la nef, de traces de petites fenêtres "avec claveaux étroits et larges joints, et une autre, très mutilée, se voit du côté nord dans le comble du collatéral". L'auteur attribue ces fenêtres au XI^e siècle. L'abbé Hallouin signalait également ces petites fenêtres romanes. L'enduit actuel du mur Sud empêche de voir aujourd'hui ces petites fenêtres.

L'aspect général de l'église au XI^e siècle

Etant donné l'épaisseur des murs Ouest et Sud, et l'absence de contrefort roman, sur le mur Sud, il est raisonnable de penser que la nef, n'était pas voûtée. Elle était en toute vraisemblance, couverte d'une charpente apparente avec une toiture en tuiles.

La porte principale de l'église devait être ouverte, comme aujourd'hui dans le mur Nord. La disposition de l'église dans la bourg, ne peut nous faire envisager une autre solution.

La forme du chœur de cette église du XI^e siècle ne nous est pas connue. Mais si des fouilles archéologiques étaient entreprises dans les deux dernières travées de l'église, c'est à dire dans le chœur, le plan de l'édifice primitif ⁽⁹⁾ nous serait révélé. signalons simplement que jusqu'à la fin du XI^e siècle les petites églises ont un chevet plat. De la fin du XI^e siècle à la fin du XII^e siècle, les constructeurs bâtissent des chevets semi-circulaires. De tels plans devraient certainement apparaître à la lumière lors d'un examen attentif des structures enfouies dans le sol.

Des modifications du XII^e siècle

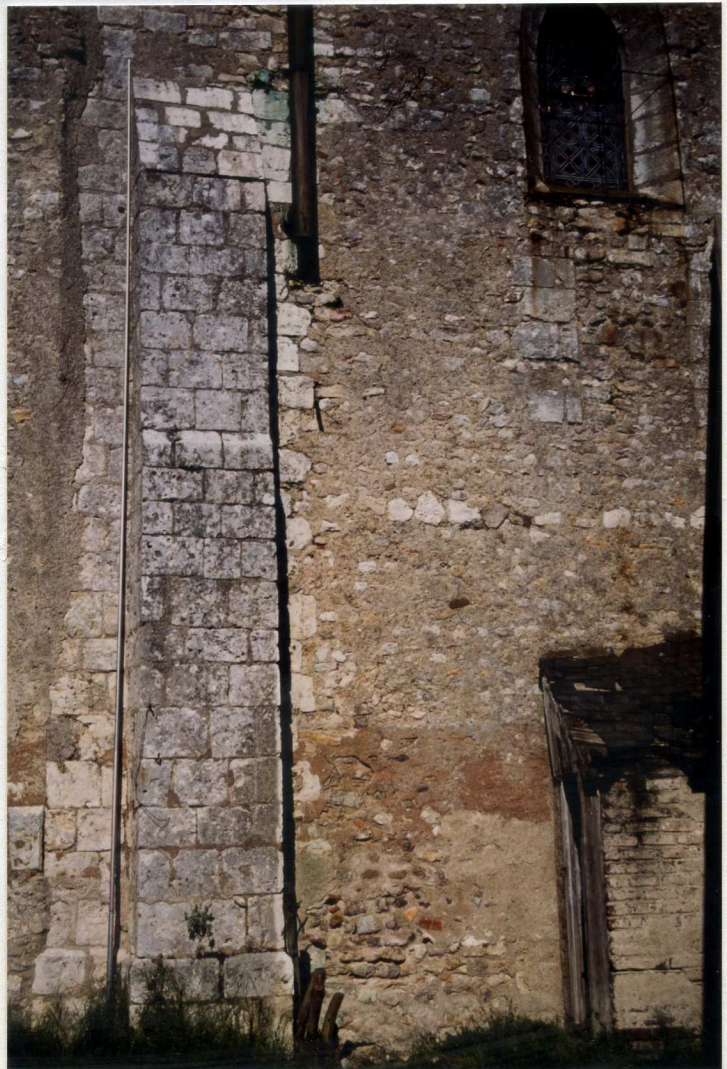
Des restaurations du XII^e siècle sont attestées par la présence de contreforts plats à un ressaut dans les angles de la façade Ouest de l'église. Un des contrefort est actuellement pris dans le mur Ouest du collatéral Nord, un autre dans le mur d'un bâtiment de l'ancien prieuré. Il subsiste également, dans cette façade Ouest, sous la fenêtre, les jambages en calcaire dur d'une ancienne fenêtre. L'arc de cette baie ayant disparu, il est difficile de dire si cette ouverture est contemporaine des reconstructions du XII^e siècle. Cependant la grandeur de cette ancienne ouverture ne peut la faire attribuer ni au XI^e ni au début du XII^e siècle. Il est plus probable de placer cette ouverture dans le courant du XIII^e siècle, peut-être pendant la campagne de reconstruction du chœur.

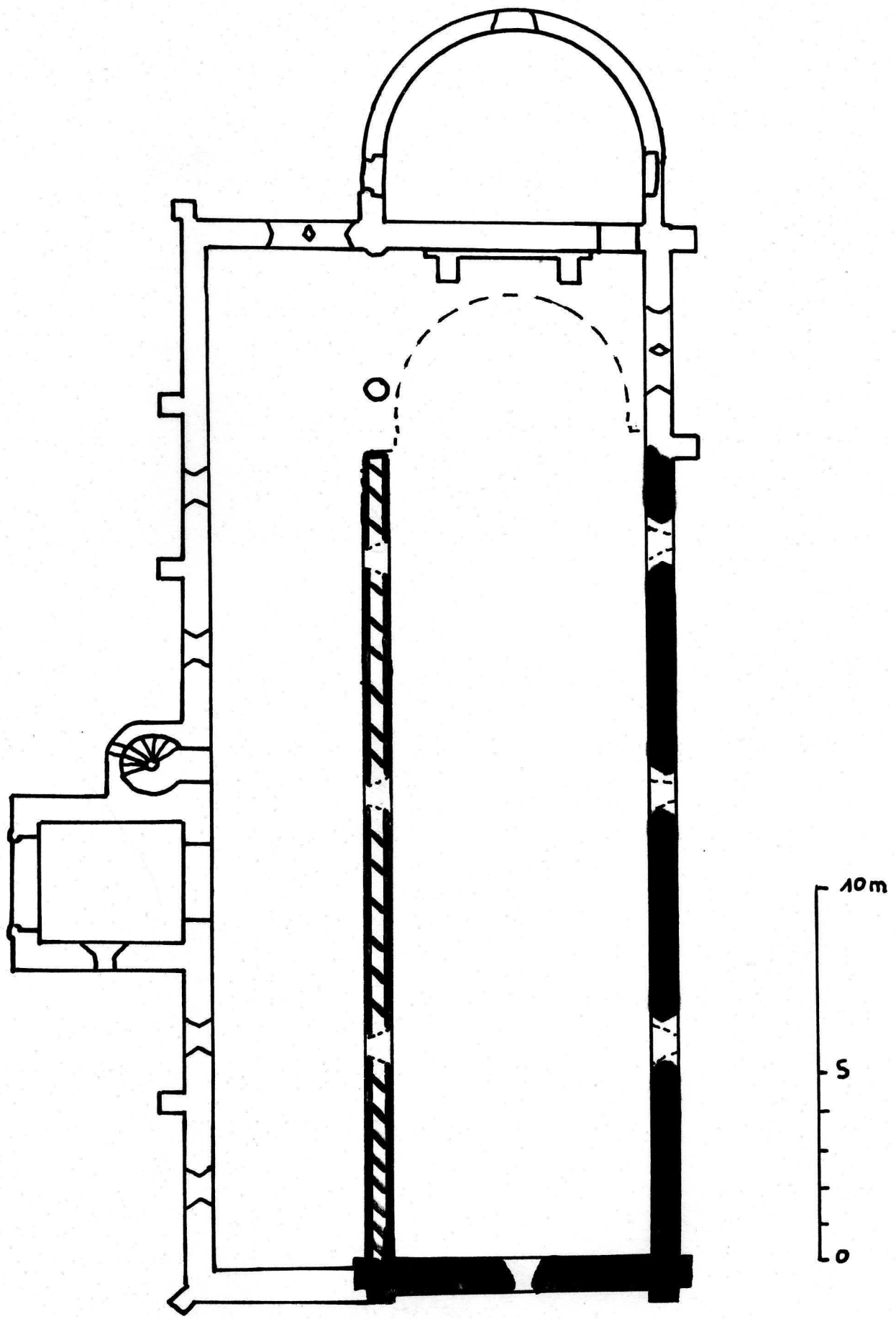
9 : ou des édifices primitifs.



Le pignon Ouest

Contreforts plats
XII^e siècle





L'église au XII^e siècle
Tentative de reconstitution des proportions

Reconstruction du Choeur à la fin du XIII^e siècle

Depuis la fin du XII^e siècle, les bâtisseurs construisent des chevet plats. C'est sous cette forme qu'à la fin du XIII^e siècle, le choeur de l'église Saint-Félix a été complètement reconstruit. Pour cette reconstruction nous sommes en présence de deux hypothèses : la reconstruction du choeur et la construction d'une chapelle latérale avec un collatéral de quatre travées le long de ce nouveau choeur ; ou bien la reconstruction du choeur dans le prolongement des murs de la nef, sans construction de chapelle latérale.

Le remplage, c'est à dire la décoration intérieure en pierre, de la baie du fond du choeur ainsi que celui de la baie ouverte à gauche de ce choeur et celui de la chapelle Sud, avec leurs motifs trilobés sont bien de la fin du XIII^e siècle. Cependant nous pensons que la fenêtre de la chapelle a été déplacée. Elle devait être, au XIII^e siècle, placée symétriquement en face de l'autre fenêtre latérale du choeur. Pour affirmer cela, nous nous appuyons sur le fait qu'aligner une chapelle sur un choeur est une disposition que l'on ne voit jamais au XIII^e siècle. De plus si l'on regarde le pignon Est, on constate que le rampant de celui-ci descend trop bas pour qu'un comble soit aménagé au dessus de la fenêtre de la chapelle. Le coin Nord-Est de ce pignon nous montre encore l'emplacement de l'ancien rampant de la toiture et l'on peut voir que le collatéral est venu se placer sur ce pignon. On peut faire la même constatation sur la façade Ouest de l'église.

Le contrefort de l'angle Nord-Est de l'église semble lui aussi avoir été déplacé, ainsi que les pierres du bandeau qui prolonge la base de la fenêtre de la chapelle. Nous pensons que les pierres du haut de ce contrefort sont les restes du contrefort d'angle du choeur, contrefort perpendiculaire à celui qui sépare actuellement le choeur et la chapelle dans le mur Est du chevet.

Nous pensons donc, sous toute réserve qu'à la fin du XIII^e siècle, l'église avait une longue nef prolongée par un choeur reconstruit entièrement.

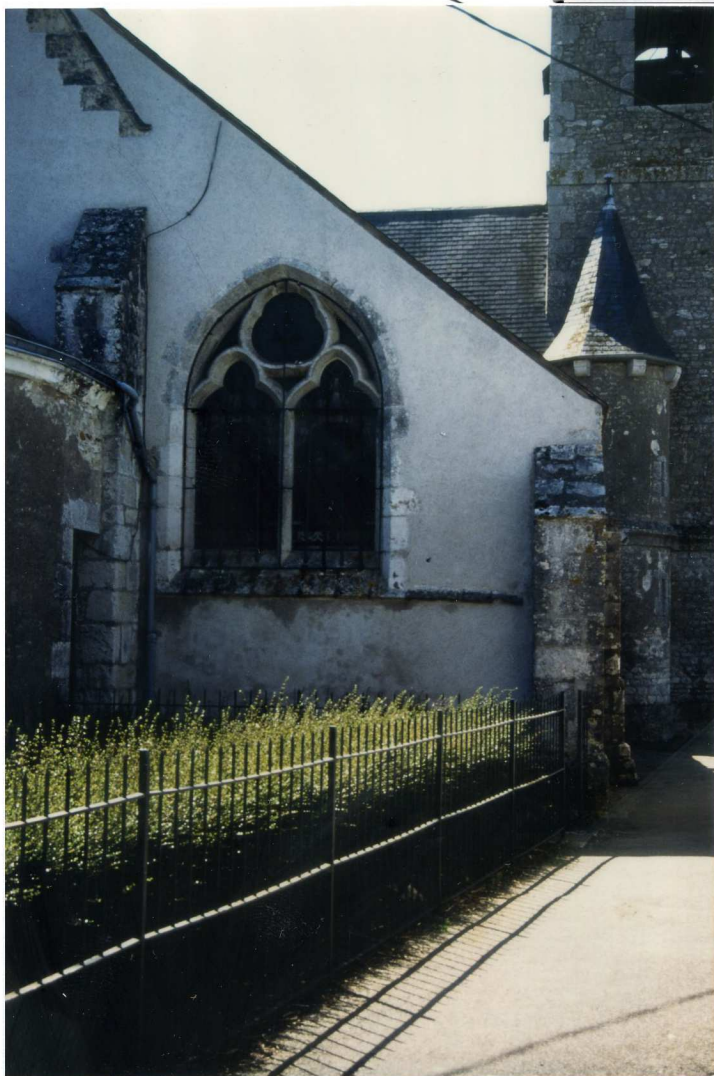
Les quatre premiers chapiteaux à crochets des piliers Est de l'église sont eux aussi du XIII^e siècle. Nous pensons que ces pierres ont pu être récupérées sur un édifice plus important, en démolition pour cause de reconstruction, après la guerre de Cent-Ans.

Une troisième hypothèse peut être formulée : à la fin du XV^e ou plus vraisemblablement, au début du XVI^e siècle, pour des raisons d'économie, les pierres des remplages, ainsi que les chapiteaux, pourraient toutes provenir d'un chantier de reconstruction d'une grande église (à Vendôme ?). Cette récupération aurait probablement coûté moins chère aux personnes chargées de financer les travaux de reconstruction du choeur.

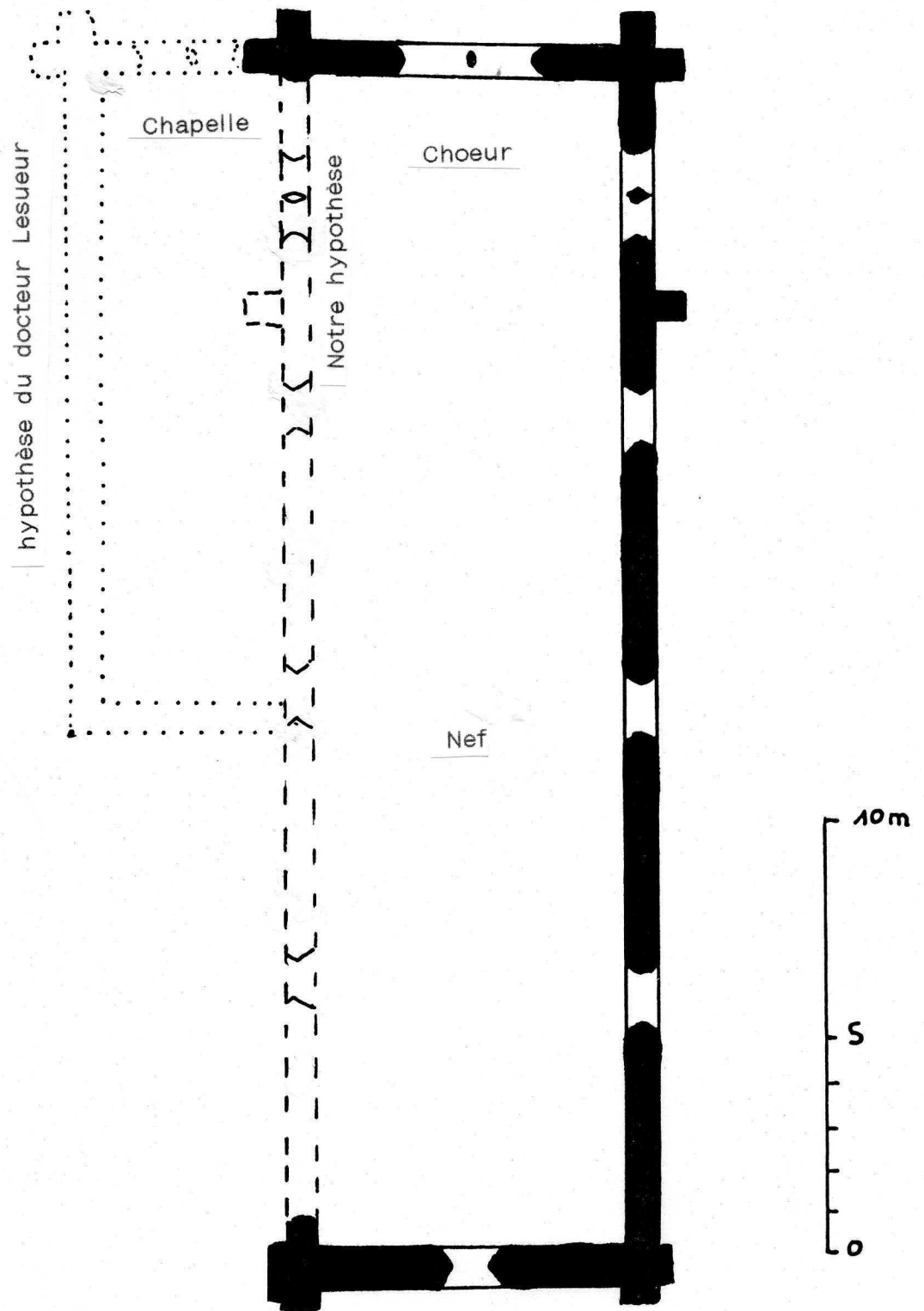
Il faut insister sur le fait qu'une disposition comme la propose le docteur Lesueur dans son ouvrage "les églises de Loir-et-Cher" est une disposition typiquement postérieure à la guerre de Cent Ans et non, un plan de construction propre au XIII^e siècle.

Nous avons élargi le débat, il reste ouvert.

La baie fin XIII^e s.
du mur Sud du chœur



La baie de la chapelle
possible réemploi



L'église à la fin du XIII^e s.
Hypothèses de reconstitution

Les modifications postérieures à la guerre de Cent Ans

Le mauvais état des églises à la fin de la guerre de Cent Ans

Plus que les dégradations des gens de guerre, c'est le manque d'entretien des églises dans cette période de crise qui est à l'origine du délabrement des édifices religieux. L'église Saint-Félix de Champigny-en-Beauce n'a pas dû échapper à cette règle. Avec la prospérité retrouvée vers la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle, les grandes campagnes de travaux pouvaient recommencer. Cette période de prospérité se traduit également par une augmentation de la population de la paroisse. Pour faire face à cette augmentation, l'église a dû être agrandie.

La restauration complète de l'église

Pour ce qui est du chœur, nous vous invitons à vous référer au chapitre précédent, car plusieurs hypothèses sont possibles, et le chœur a peut-être été reconstruit avec des pierres de récupération d'un grand chantier de démolition à la fin du XV^e siècle.

C'est probablement à la fin du XV^e siècle, qu'ont été ouvertes les fenêtres en tiers-point du mur Sud de la nef, ainsi que la fenêtre de la façade ouest.

Le haut des pignons a été repris pour recevoir la nouvelle charpente. Toute la couverture a été restaurée, sans doute en ardoises. Une voûte en lambris a été posée pour la décoration et l'isolation de l'église. Les entrails apparents sont décorés de gueules de monstres, d'angelot portant un écusson, de branchages entrelacés, et de visage à la retombée des poinçons. La voûte, comme les entrails et les poinçons étaient probablement peints. Mais toute la peinture intérieure actuelle date du XIX^e siècle.

Le clocher

Le clocher n'était pas à sa place actuelle. Il s'agissait d'un clocher monté sur un assemblage en charpente, dont les piliers porteurs en bois reposaient sur des pierres enfouies en partie dans le sol et disposées le long des murs du chœur. Ce cadre en charpente supportait le beffroi et la flèche qui n'étaient pas appuyés sur les murs de l'église. Ce genre de construction a été très souvent conservé dans le sud de notre région, mais on en trouve un exemple remarquable, non loin de Champigny, à Brévainville⁽¹⁰⁾. La construction est décrite lors de sa démolition au début du XIX^e siècle

10 : Loir-et-Cher ; canton de Morée.



La nef restauré et l'ancien emplacement du clocher



Une fenêtre sans doute de la fin du XV^e siècle

(11). Ce clocher était situé près du pignon ouest de l'église à l'opposé du chœur.

La chapelle de la Vierge

Placée à gauche du chœur, cette chapelle est datée par le docteur Lesueur (12) du XIII^e siècle. Nous pensons plutôt que c'est une construction de la fin du XV^e siècle ou bien du début du XVI^e siècle. Le mur Nord de cette chapelle, entre le clocher actuel et l'angle Est a été complètement reconstruit au XIX^e siècle, il est donc difficile de donner beaucoup de précisions. Cependant comme nous le disions dans le chapitre précédent, nous pensons que la grande baie à meneau central et à remplage à motifs trilobés était primitivement dans le mur Nord du chœur et aurait été déplacée lors de la démolition du mur du chœur en vue de la construction de cette chapelle.

L'agrandissement de l'église au début du XVI^e siècle

Dans la première moitié du XVI^e siècle, l'augmentation de la population a contraint les responsables de la paroisse à agrandir l'église. Cette agrandissement concerne au moins les trois travées Ouest du collatéral Nord. Mais nous pensons que ce collatéral a été construit à la suite de la chapelle de la Vierge, et dans son prolongement. La porte principale de l'église a été replacée au Nord dans le mur de ce collatéral, à l'emplacement de la porte qui fait communiquer le rez-de-chaussée du clocher avec l'intérieur de l'église. Les pierres de la porte du clocher actuelle ont été récupérées sur l'ancienne porte principale, ce qui nous permet d'avoir une idée précise de sa forme. L'ancienne porte était simplement moins haute et un peu moins large. Il s'agissait d'une porte en plein-cintre orné d'un tore continu sur l'arc et les jambages.

Ce collatéral était éclairé, comme on le voit encore du côté ouest par des petites fenêtres en plein-cintre. Des contreforts carrés renforcent encore aujourd'hui cet agrandissement.

Pour construire la chapelle de la Vierge et ce collatéral, le mur Nord de la nef a été démolé dans ses fondements, en conservant cependant la partie supérieure. Les piliers qui séparent la nef de ce bas-côté sont ornés dans les trois premières travées, du côté Ouest, de chapiteaux d'un style Renaissance assez maladroit, oeuvre d'un tailleur de pierre plus que d'un sculpteur. Deux de ces chapiteaux sont décorés de crochets et de coquilles Saint-Jacques, le troisième est sculpté de visage, de coquille et de fleur d'acanthe. Le pilastre encastré dans le mur Ouest est sculpté de trois visages parmi lesquels on remarque au centre un personnage barbu. Ces chapiteaux sont un compromis entre l'imitation des chapiteaux du XIII^e siècle des piliers Est et le style Renaissance en vogue à l'époque de la construction du bas-côté.

11 : se reporter au chapitre sur le XIX^e siècle.

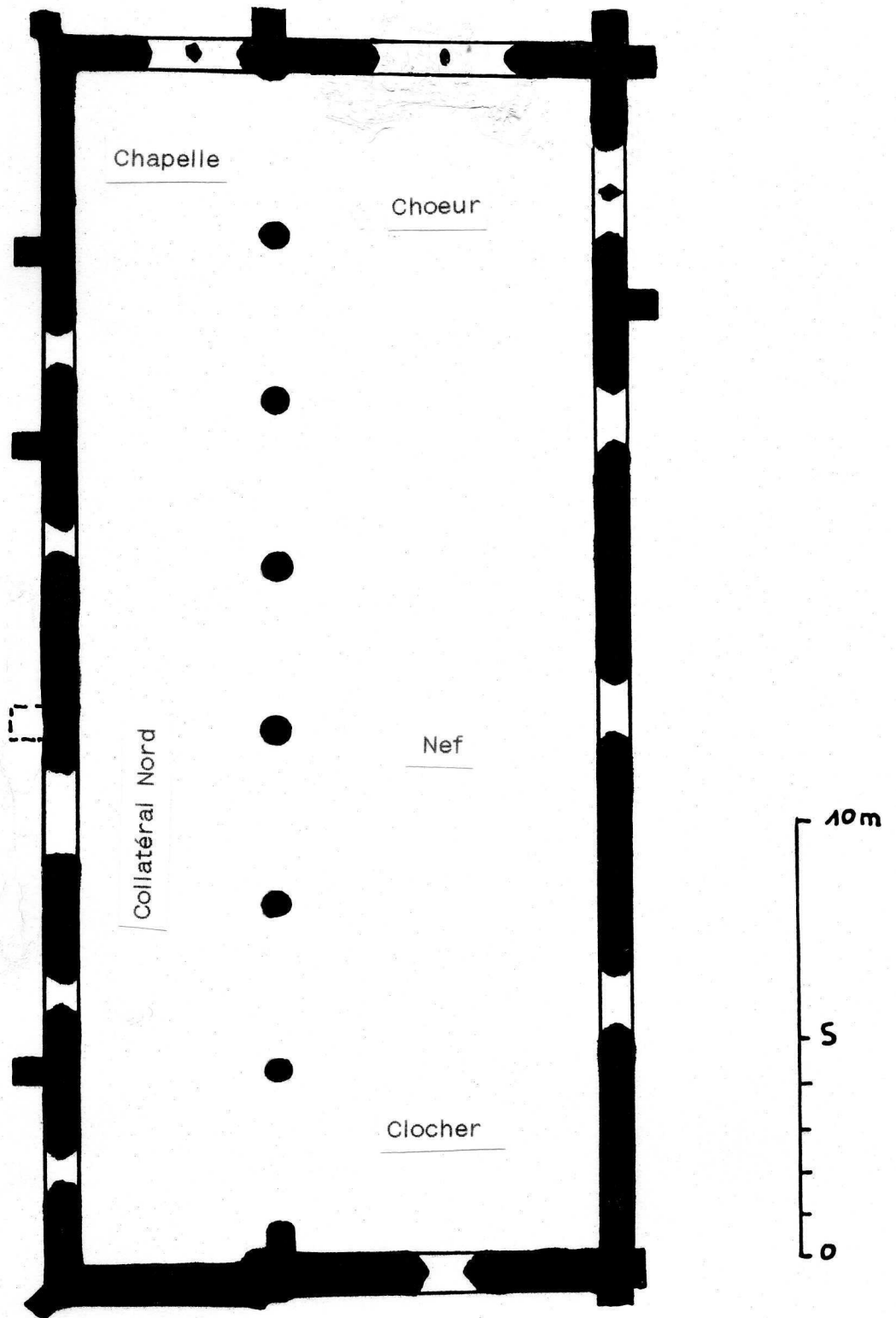
12 : Dans "les église de Loir-et-Cher".



Un châpiteau grossièrement de style Renaissance



La voûte en lambris et les entrails sculptés du XVI^e siècle



L'église au XVI^e siècle

Vie et gestion de la paroisse

XV^e - XVIII^e siècles

La fabrique

La fabrique était un conseil formé de paroissiens chargés de gérer les biens et les revenus grâce aux quêtes, legs ou fondations pieuses des fidèles. Le prêtre était le premier fabricant (ou marguillier), mais chacun des membres de ce conseil pouvait agir en temps que procureur des autres.

C'est cet organisme qui était chargé d'entretenir tout ce qui touchait au culte et donc l'église, la bâtiment en lui-même. Les travaux de construction du collatéral Nord, de la charpente, de la voûte en lambris, du clocher, ainsi que les travaux de restauration, ont été exécutés sous la direction de la fabrique.

Les biens de la cure et de la fabrique

La cure, mais aussi la fabrique, possédaient des terres, des vignes, des prés, des rentes, des maisons. Ce n'était pas le curé qui cultivait ces terres. La fabrique passait des baux avec des fermiers contre un loyer annuel.

Nous avons montré comme exemples de baux lors de la conférence, - un bail de 1757 concernant la métairie du Four, consistant en des bâtiments, 55 arpents de terre labourable et 14 boisselées de pré ⁽¹³⁾,

- plusieurs autres baux concernant la même métairie (1763-1769-1771-1779).

Le curé et les fabriciens vendaient ou achetaient des biens pour la cure.

Pour mieux assurer la gestion de ces biens les responsables de la fabrique faisaient parfois l'inventaire des titres, c'est à dire des pièces justificatives de la possession des biens. Les archives départementales en conserve un du XVI^e siècle ⁽¹⁴⁾.

Un autre organisme, la Boîte des Trépassés, était chargé de gérer la célébration des anniversaires des défunts. Des titres de la boîte des Trépassés sont conservés aux Archives Départementales ⁽¹⁵⁾.

13 : ARch. Dép. 41 ; G 2689.

14 : Arch. Dép. 41 ; G 1211.

15 : Arch. Dép. 41 ; G 1216.

Les comptes de la fabrique

Les procureurs de la fabrique devaient rendre des comptes des recettes et des dépenses de cet organisme. Les Archives Départementales en conserve un de 1588 ⁽¹⁶⁾. Dans ces comptes nous trouvons notamment au chapitre des dépenses, la rémunération du vicaire, les frais de processions, l'achat d'huile pour le luminaire de l'église, les frais de visite du doyen de Vendôme, mais aussi :

- 5 sols pour des cordeaux qui furent mis à pendre du ciel qui est au-dessus de l'autel.
- 29 sols pour un baudrier mis à la grosse cloche.
- 13 sols pour des cordeaux mis à la petite cloche.
- 12 livres pour les buches lorsque furent faites les réparations au clocher et pour la façon que les charpentiers ont fait les travaux 4 écus.
- 17 sols pour la réparations de deux serrures, l'une aux fonts l'autre à une fenêtre.

La réorganisation de 1610

A la suite des guerres de Religion, la gestion de la fabrique s'était dégradée. Et des abus étaient apparus depuis la fin du XVI^e siècle. L'église n'était plus entretenue et il manquait l'ornement nécessaire au service divin. Et les marguilliers utilisaient l'argent de la fabrique pour payer l'impôt royal : la taille. Le curé et le vicaire de la paroisse n'avaient pas de logement décent et personne ne remédiait à ce désagrément.

Les paroissiens furent sommés d'élire des représentants pour rendre des comptes de leurs agissements. Le 7 mars 1610, réunis dans le cimetière, ils élirent François Solinneau, Nicolas Regnault, et Martin Pigorau, comme procureurs de la paroisse.

C'est pourquoi le 17 mars 1610, Guillaume Fouquet de la Varenne, abbé commanditaire de l'abbaye de Saint-Lomer, conseiller du roi, condamna les manants et habitants de la paroisse à faire réparer leur église. Les réparations urgentes concernaient les couvertures, le carrelage. Les habitants devaient également fournir l'église en ornements : aubes, chappes, chasubles et autres.

Les marguilliers devaient également rendre des comptes devant le vicaire de l'abbé et établir un inventaire des titres de la marelle (fabrique) pour éviter le déperissement des biens de l'église.

L'abbé réclama même des dommages et intérêt pour l'argent détourné qui avait servi à payer pendant près de 20 ans les 40 livres de l'impôt royal, la taille. Pour éviter tout abus à l'avenir, il fut demandé aux marguilliers de procéder par adjudication publique, en présence du curé, à l'affermage des terres de la paroisse.

Les élections des marguilliers devaient également se faire en public et les élus devaient prêter serment devant la justice. Ces élus devaient par la suite rendre des comptes, tous les deux ans, au curé de la paroisse. Ils devaient établir un registre des revenus et des fondations faites à la marelle. Ce registre devait être signé par le curé, l'officier de justice ou le notaire et par les marguilliers.

16 : Arch. Dép. 41 ; G 1216.

Le Concilz de Nioca

presente l'abbé de
Moulans moine de
S. Germain de La Bassée
La bord. & de Villay
du Roy nostre sire
de La Roche de Glone
Salu
conu. d'usq. sou
p. r. d. f. u. s. i. d. a. n. a. n.
nosseigneurs du grand
Dit Noble de
Guillaume
Baron
de La
de La
de La
de La



En l'abbay Saint Samme
en l'boy de Sinaid de dunt
par le se manant de
habitant de la parroisse
de l'camprouy cy brassi
deffendire d'aultre par
Sic ce l'out signe en abb
Arquison qui est Manant
de l'abbay de l'camprouy
Jussin condanne a faire
Arquise de l'ou a l'ou
L'eglise dudit l'ou meyne
de l'oumeure Carrelage
de l'oumeure d'ou de
fourme de l'ou de l'oumeure

Les paroissiens furent également condamnés à rebâtir le presbytère près de l'église pour le curé, son vicaire et chapelain. Le presbytère était complètement en ruine à la suite des démolitions faites pendant les troubles et les guerres civiles, une cinquantaine d'années auparavant. S'ils ne réparait pas le bâtiment, les habitants devaient acheter une autre maison. Ils achetèrent une maison située près de l'église à Martine Grimeau, veuve de Félix Deschamps, afin d'en faire un presbytère. Le curé dit qu'il était content de cette habitation.

Cette condamnation a été établie dans un acte de Nicolas Morin, chevalier, seigneur de la Basnin, la Borde et Teillay, conseiller du roi gouverneur et bailli de Blois

Comptes de la fabrique et Grosses réparations : 1610-1613

Des comptes ont donc été établis, ils sont conservés aux Archives Départementales ⁽¹⁷⁾. Ces comptes nous renseignent sur les réparations faites après la condamnation du 17 mars 1610. Les premiers comptes ont été établis le 18 novembre 1610, huit mois après la sentence.

On remarque dans les comptes de 1610 :

- la réparation complète de la toiture de l'église :
 - 6 L. 12 s. pour 600 ardoises pour la couverture de l'église.
 - 22 sols pour des clous d'ardoises.
 - 15 sols pour réparation du coq du clocher.
 - 20 sols pour transport d'ardoises.
 - 15 sols pour un quart de chaux pour la couverture de l'église.
 - 12 sols pour un tombereau de sable pris au faubourg de Bourgneuf.
 - 6 livres au couvreur.

La réfection complète du carrelage :

- 20 sols pour recarrelage devant l'autel de Ste-Anne.
- 13 L. 17 sols. pour 3500 carreaux pour recarreler l'église.
- 30 sols chargement et transport des carreaux.
- 20 sols pour avoir amener de la terre pour assoir les carreaux.
- 3 sols pour le transport des carreaux de la grille du cimetière jusqu'à l'église.

Mais aussi :

- 10 sols à un serrurier qui a regardé la serrure de la grande porte.
- 10 sols pour 12 toises de cordes pour la lampe
- 5 sols pour une poulie pour la lampe.

Les comptes de 1610-1611 nous renseignent sur :

La reconstruction des murs du cimetière :

- 8 livres pour deux grilles de bois mise au cimetière.

17 : Arch. Dép. 41 ; G 1215.

- 3 livres pour le transport des pierres et de la terre du cimetière.
- 22 sols pour les frais du marché passé pour les murailles du tour du cimetière.
- 10 livre pour la façon desdites murailles.

Mais aussi :

- 7 sols pour l'achat d'une lanterne pour l'église.
- 10 sols pour le nettoyage de l'église pendant un an.
- 42 sols 6 deniers pour une corde pesant 8 L. et demi pour le clocher.

Les comptes de 1613 :

- 8 livres à Fousset, charpentier pour la façon de deux grilles de bois mise au cimetière.
- 7 sols pour une lanterne
- 10 sols nettoyage de l'église pendant un an.
- 20 sols à Jehan Hardouin, serrurier, pour marchandises pour la petite porte de l'église et autres ouvrages.

L'église lieu de sépulture

Les curés étaient parfois enterrés dans le chœur de l'église, comme le prouve le testament du 22 juillet 1683, de Rodolphe Poussin, curé de la paroisse, qui demanda à avoir sa sépulture dans le chœur de l'église et qui légua à la fabrique 6 boisselées de terre ⁽¹⁸⁾. Audouin, curé, fut également inhumé dans le chœur, le 9 février 1766.

Notons que le 26 février 1640 *"a esté inhumé dans le coeur de l'église de Champigny le corps de noble homme Florimond le Meliveu, escuyer sieur de Champteignault"* ⁽¹⁹⁾. La famille de ce seigneur de la paroisse avait sans doute participé au financement de grosses restaurations dans l'église.

Les autres paroissiens étaient en général enterrés dans le cimetière. cependant, certains bienfaiteurs ou notables de la paroisse étaient inhumés dans la nef de l'église. Le souvenir de cette pratique a été conservé dans les testaments, mais surtout dans les registres paroissiaux.

Exemples :

- 17 décembre 1641 *"a esté inhumé dans l'église de Champigny le corps de Massée Chandon"*.
- 4 janvier 1642 *"a esté inhumé par moy curé de Champigny sousigné, en l'église de Champigny, le corps de Jean Ouzillau, laboureur"*.
- 15 mars 1642 *"a esté inhumé dans l'église de Champigny par moy curé sousigné le corps de Philippe Beaujoüan dit la Plante"*.
- 27 février 1643 *"a esté inhumé par moy curé sousigné, dans l'église de Champigny le corps de Marie Bossivay, en son vivant femme de Jehan Pigoreau"*.
- 8 juin 1644 *"a esté inhumé dans l'église de Champigny par moy curé sousigné le corps d'Anne Foussie, femme de Jacques Fournileau, cordonnier"*.

18 : Arch. Dép. 41 ; G 1210.

19 : Registres paroissiaux.

Don Judo 1683



Je soussigné Rodolphe Poussin Curé de Champigny
Parce que au bon
Pays de France
Royaume de France

In nomine domini amen

G. 1210.
7-1



Je soussigné Rodolphe Poussin
curé de Champigny Parce que au bon
Pays de France
Royaume de France
Reconnoissans
avoir un fils certain que la mort
plus que Judo Judo qui plus dieu
d'irons parir de le monde sans
dece qui a pleu a dieu d'irons
partir au bon Chrétien au
de l'eglise p' recommander son
père de la obriuge Viuge
les biens et saur son testament
la dernière Volonté de la prison
p' personne de apres de agne
In niteq, que Judo
Et mienement de dire que son
de son corps qui eue Judo
de l'eglise de Champigny
de la sepulture de Judo
vous saur a de l'homme
Item a de qui eue distribue

[Signature] no;

[Signature] no;

- 17 septembre 1645 "a esté inhumé par moy curé sousigné dans l'église de Champigny proche l'autel de St-Sébastien le corps de messire Nicolas Couson, prêtre, vicaire audit Champigny natif de la Bazoche pays du Perche".

- 2 janvier 1646 "a esté inhumé par moy curé de Champigny, dans l'église dudict lieu, le corps de deffunct André Dollard, fils de Philippe Dollard, lequel a donné par testament passé par Jehan Labiche, demeurant à Villegrimon, 6 boisselées de terre pour ayder à entretenir la confrérie du Saint-Rosaire erigée en l'église dudict Champigny".

- 20 janvier 1646 "a esté inhumé dans l'église de Champigny, proche la chaire, le corps de Jehan Baillet, vigneron, demeurant au bourg dudict Champigny".

- 18 janvier 1646 "a esté inhumé par moy curé de Champigny sousigné, dans l'église dudict lieu sous le poisle le corps d'André Blanchet, dit Clousie garçon agé environ de 30 ans, lequel a donné par testament à la confrérie de Notre-Dame ... des boisselées de terre."

- 9 mars 1650 "a esté inhumé dans l'église de Champigny, sous le coffre de la marelle, le corps de Gabriel Gaingault, agé de 80 ans ou environ".

- 23 janvier 1651 "a esté inhumé dans l'église de Champigny, proche la chaire, par moy curé dudict lieu le corps de Damian Maureau, vigneron agé environ de 75 ans".

- 15 avril 1651 "a esté inhumé dans l'église dudict lieu, proche le pilier et contre l'autel de Saint-Sébastien le corps de Mathieu Gratesacq dit de la Croix".

- 20 mai 1652 "a esté enterré soubz la gallerie de l'église dudict Champigny, le corps de Philippe Gringault, femme de Mathieu Fourmion".

Une ordonnance royale du 10 mars 1776 limitera ce droit de sépulture dans l'église, au curé de la paroisse et aux fondateurs des chapelles. Cette ordonnance, avant les décrets napoléoniens conseille d'installer les cimetières en dehors des bourgs. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que celui de Champigny sera déplacé.

Signalons aux curieux et aux généalogistes qu'avec les registres paroissiaux, est conservé un répertoire de tous les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de 1589 à 1777 ⁽²⁰⁾.

Une cloche en 1694

On trouve dans les registres paroissiaux la bénédiction d'une cloche : "J'ay, curé soussigné, de Champigny-en-Beausse, mis en possession monseigneur de Blois nommé au dit évêché de Blois, du prieuré de Champigny, en présence de Mrs le curé Vailliar, Grancour, Arnoulx prêtre vicaire dudict lieu, et Malescot, notaire royal à Blois, ce dix sept de febvrier 1694. Pasquier curé de Champigny".

Les nombreuses acquisitions du curé, Joseph de Laumière

Un curé fut particulièrement actif du point de vue de la gestion des biens de la paroisse : Joseph de Laumière, dit aussi Joseph Laumier. Ils

20 : Arch. Dép. 41 ; 4 E 37 (1589-1777).

acheta un grand nombre de biens, dont plusieurs maisons dans le bourg de Champigny ⁽²¹⁾.

Exemples :

- 9 juin 1702 : acquisition d'une pièce de vigne de 10 boisselées avec un bâtiment couvert de chaume (160 L).
- 3 mars 1709 : acquisition de maison et terre à un bourgeois de Blois.
- 4 janvier 1720 : acquisition d'un Boisselée de terre dans l'enclos de Deniau.
- 14 juin 1720 : acquisition d'une maison et héritages au bourg au lieu appelé la rue Chevrier (dépendances et héritages de Charles et Marie les Fournereaux).
- 6 mars 1721 : acquisition au sieur François Maucourd, d'une maison et de terre à Villegrimont.
- 3 novembre 1722 : prise à bail par le curé des biens des Deniaus pour 29 ans.
- 30 déc. 1727 : acquisition de 1 boisselée à la Croix de Rhodon.
- 21 mars 1731 : vente d'un quart de boisselée à Jean Martinau et à sa femme.
- 19 mars 1740 : vente à André Melot, charon d'une maison et héritage à Champigny.
- etc...

Les modifications intervenues dans l'église

Une sacristie avait été construite à l'emplacement de l'autel de la Vierge, dans le coin Nord-Est de l'église. Une porte d'accès à la sacristie avait été percée dans le mur Nord. La disposition intérieure du mobilier du culte avait bien sûr été modifiée. Le retable du maître-autel se trouvait dans le fond du chœur, et la fenêtre centrale du chevet était bouchée.

Notes sur la situation de la paroisses à la veille de la Révolution

Le prieuré de Champigny, le 1 juillet 1697, lors de la création du diocèse de Blois en 1697, fut détaché de l'abbaye de Saint-Laumer et réuni à la mense épiscopale (22), par Innocent XII, afin d'assurer au nouvel évêque, M. de Berthier, un certain nombre de revenus.

Signalons la présence en 1779, d'une chapelle placée sous l'invocation de saint Antoine, dans le hameau de Villegrimont, paroisse de Champigny. Cette chapelle était en théorie desservie par le curé de Rhodon, qui ne remplaçait plus sa charge à cette date ⁽²³⁾ et proposait de démolir la chapelle. Le procureur du roi demanda le 30 juin 1779 que la chapelle soit rétablie.

Il y avait dans la paroisse un hôpital géré par les fabriciens et destiné à secourir les indigents (comptes de 1765-1788).

Et en 1790, on trouve la mention d'une confrérie du Saint-Sacrement.

21 : Arch. Dép. G 1210.

22 : biens réservés à l'entretien de l'évêque.

23 : une messe hebdomadaire le vendredi ; Arch. Dép. 41 ; G 2778.

La Révolution

L'abbaye de Saint-Laumer a été supprimée, et les biens que les moines possédaient dans la paroisse ont été vendus au titre des biens nationaux. Le prieuré fut vendu en 1791. La fabrique a également été dissoute en 1793, et les biens de la cure et de la fabrique ont également été vendus. L'église a probablement été saccagée. toutes les marques de l'ancien pouvoir seigneurial ont été détruites.

M. Combes curé et M. Drouard, vicaire firent un serment peu orthodoxe. M. Combes fut persécuté en mars 1791. M. Chabault signe comme curé dès le 22 mai 1791. Mais le 23 pluviôse an II (12 février 1794), le conseil municipal demande au ministre du culte d'évacuer le presbytère et d'abandonner ses fonctions. Devenu Temple de la Raison, l'église, aura dans cette fonction, peu de succès auprès des paroissiens ⁽²⁴⁾. Le citoyen Drouard, ancien vicaire de la paroisse, après avoir continué à remplir ses fonctions sous la terreur sera déporté en l'an VI à l'Ile de Ré ⁽²⁵⁾. Il faudra attendre le Concordat pour que le culte soit à nouveau rendu dans l'église Saint-Félix. Le curé légitime après cette période troublée sera Guillaume Chaillet, curé à Champigny depuis 1795.

24 : Gallerand, p. 712-713.

25 : Gallerand, p. 109 et 252.

XIX^e siècle

Les dernières grandes transformations

Suite au Concordat, la fabrique sera reconstituée, mais elle n'aura dorénavant plus les moyens de financer de gros travaux de restaurations ou d'agrandissement de l'église. C'est la municipalité qui financera la plupart des travaux réalisés pendant le XIX^e siècle.

Les premières réparations

Nous trouvons mentions de quelques réparations en l'an 11, en l'an 13 (par un charpentier, Louis Briais), et en 1806-1807-1809, sans que nous puissions préciser la nature des travaux. Les grands travaux du début du XIX^e siècle concernent surtout la restauration du presbytère.

La démolition du clocher

Le 23 juin 1810, il est constaté que le clocher, dont les poteaux périliclitent dans leurs fondements, s'enfoncent dans la charpente. Une poutre ou traverse, du premier échaffaud s'est cassée, il a fallu étayer. Cette situation précaire subsista cependant près de 7 années.

Le 22 mars 1817 est dressé le devis pour la réparation de l'église et du presbytère. Le projet comprend la démolition du clocher et reconstruction d'une tour en maçonnerie et en pierres de taille. L'ancien clocher est décrit ainsi : le clocher de cette église est une masse énorme de bois de charpente élevée près le pignon à l'ouest sur une empoutrierie mal établie donc les poteaux se sont enfoncés en terre parce qu'ils ont été posés au moment de la construction du clocher sur des pierres qui devaient leur servir de dez qui ont été placées sans fondations. Les principales pièces de l'empoutrierie sont pourries et elles ont été étayées, l'angle périliclite et le clocher a totalement perdu son aplomb, il fait dans le comble un enfoncement irréparable et entraîne le faitage du comble du couvert et menace d'une ruine prochaine, les moyens que l'on pourrait proposer pour réparer ce clocher seraient dispendieux, et onéreux pour la commune, il est plus convenable de le faire démolir en entier ainsi que l'empoutrement pour éviter les accidents que pourrait causer sa chute.

Les travaux ont été adjugés au sieur Grosset, entrepreneur à Blois, pour la somme de 9600 F, le 2 août 1817.

La construction de l'actuel clocher : 1817-1819.

La charpente à l'emplacement de l'ancien clocher a été démontée et reconstituée sur une longueur de 7 mètres, soit 7 fermes neuves. Le pignon Ouest sera recrépi à l'extérieur et reblanchi à l'intérieur. Le projet prévoyait de déboucher la fenêtre de ce pignon Ouest et de la garnir d'un vitrail. Pour une question d'économie, la municipalité ajourna ce travail qui ne fut réalisé que 80 ans plus tard. La couverture en ardoises de l'église a été refaite.

Pour construire le nouveau clocher, on a démoli l'ancienne porte principale de l'église. Les pierres des jambages et de l'arc de cette porte ont été utilisées dans la porte du clocher, en rajoutant cependant deux assises pour la réhausser et un claveau pour l'élargir un peu. L'ancienne porte a été complètement refaite à neuf.

Pour accéder au clocher, une tourelle d'escalier fut construite et couverte d'une voûte en dôme, recouvert d'une couverture en tuile ⁽²⁶⁾. La tour a été couverte en ardoises. Le coq est restauré.

Les vieux bois du clocher ont été vendus le 2 janvier 1820, à l'issue des vêpres pour un total de 41 F 45.

La basse goutte du côté-Nord

La sacristie occupait l'angle Nord-Est à l'intérieur de l'église, à l'emplacement de l'ancien autel de la chapelle de la Vierge. Cet autel n'était pas éclairé par un vitrail puisque la grande baie Est était bouchée par la sacristie.

Le mur nord entre cette chapelle le 17 août 1818, sur une longueur de 15 mètres. Le 10 septembre, le mur n'est toujours pas remonté et le maire s'en plaint auprès du préfet. Il renouvellera sa plainte le 28 septembre 1818. Les jambages de la porte de la sacristie ⁽²⁷⁾, ont été refaits. Toute la couverture du côté Sud a été restaurée.

Les vitraux de l'église ont été nettoyés.

Des travaux longs et difficiles

A plusieurs reprises, il semble qu'il y ait eu tension entre l'entrepreneur et la municipalité, comme on peut le constater dans le courrier conservé aux Archives Départementales ⁽²⁸⁾.

Un devis supplémentaire fut déposé auprès du conseil municipale, peu après le commencement des travaux. Le maire fit exécuter les dits travaux supplémentaires sans autorisation. Le préfet a donc ordonné l'arrêt des travaux pour examen de la situation le 24 mai 1817. Le maire fait donc arrêter les travaux en disant à l'entrepreneur qu'il fera finir les ouvrages par voie d'économie. Cependant, le voyer du département visite le chantier

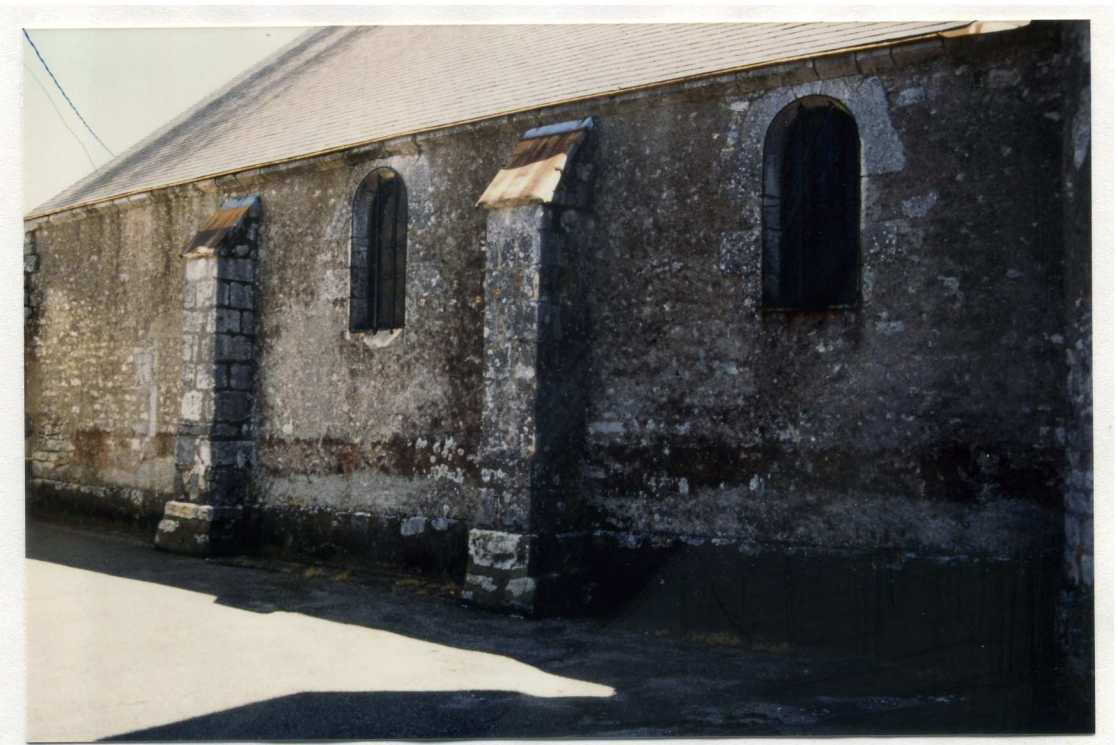
26 : couverture aujourd'hui en ardoises.

27 : porte actuellement bouchée.

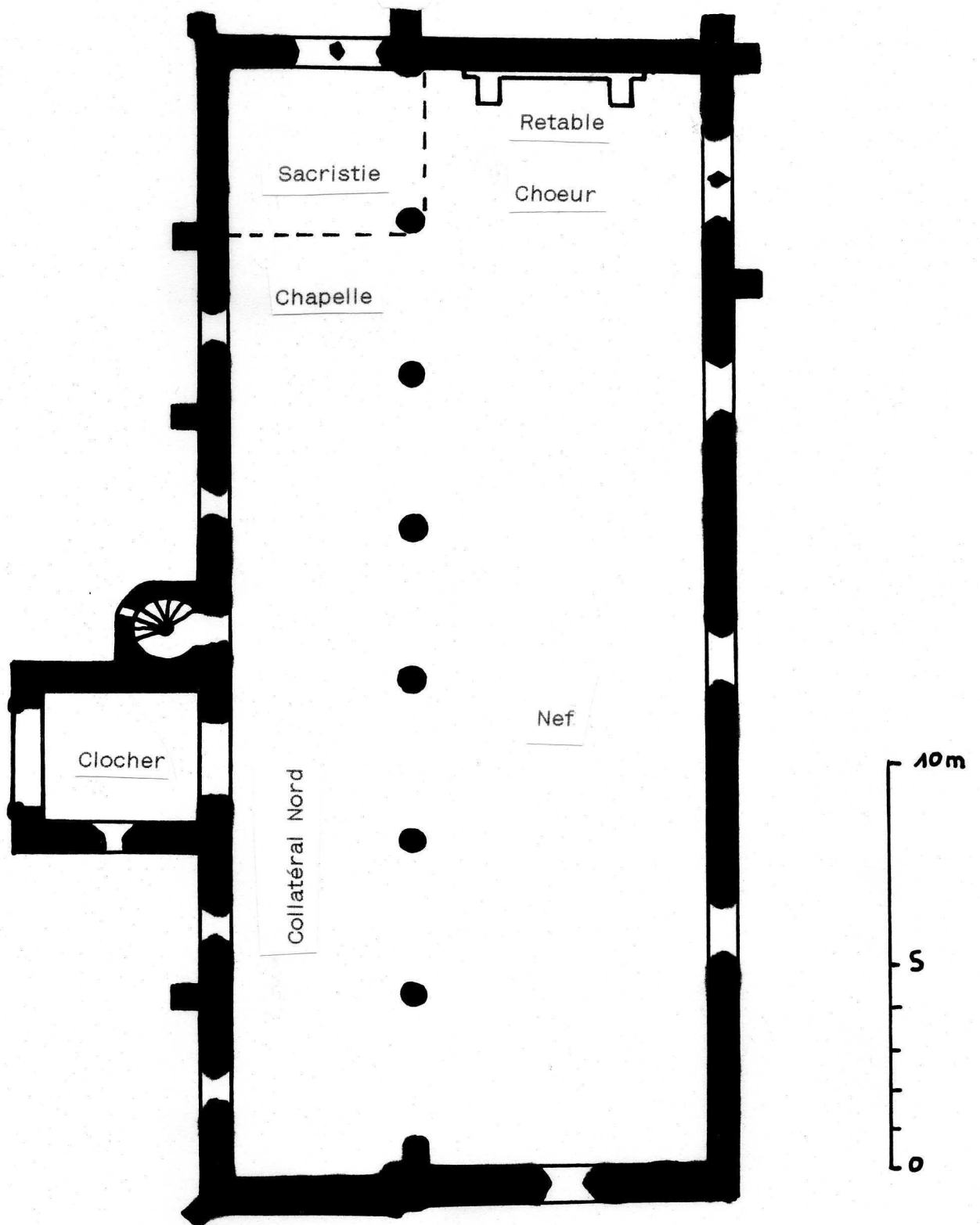
28 : 35 0 6 (1).



Le clocher de 1818-1819



Le mur Nord de la chapelle reconstruit en 1818-1819



L'église entre 1819 et 1862

et constate que c'est le mauvais état de la charpente qui occasionnait du retard. L'entrepreneur et le voyer signent le rapport, mais non le maire, sans que l'on sache pourquoi. Les travaux reprennent.

Le 29 septembre 1818, le maire se plaint auprès du préfet des négligences de l'entrepreneur : *"les travaux n'avancent pas, les matériaux manquent, l'église est ouverte depuis le 17 août 1818, la pluie pénètre dans l'intérieur et cependant on ne prévoit pas quand finira un tel état de choses."*

Le 12 mai 1819, le Conseil Municipal, examine la demande de l'entrepreneur, qui réclame un acompte. Le Conseil lui accorde l'argent avec cependant une retenue de 10 % pour le retard dans les travaux. Le 21 mai 1819, le curé écrit au préfet pour se plaindre que les travaux sont arrêtés, et que le curé est obligé de faire la messe en plein air. Le 24 mai 1819, le préfet ordonne à l'entrepreneur de terminer ses travaux. Il le menace de les faire exécuter par d'autres et de déduire les frais sur le montant de l'adjudication. En juillet et août 1819, le préfet demande au voyer du département de faire son travail et d'aller examiner la situation. L'entrepreneur se remet au travail et le 28 septembre 1819, les travaux de l'église et du presbytère sont réceptionnés mais non terminés. Le maire est convoqué chez le préfet le 7 octobre 1819 à ce propos. Le 7 novembre le maire fait arrêter les travaux en disant à l'entrepreneur qu'il les fera achever par voie d'économie. Il restait à faire la couverture du côté Nord, la couverture du chœur et celle de la sacristie (chapelle de la Vierge) Les travaux ne seront complètement terminés que le 19 novembre 1819.

L'architecte Pinault établi son rapport le 18 mars 1820. Le montant total des travaux réalisés s'élève à 11 281 F 21.

Chronique

1830 : fonte d'une cloche sur le terrain où est actuellement la sacristie. La veuve Bossay Ozet, née Apolline Ozet, racontait de son vivant, nous dit l'abbé Hallouin, qu'elle avait assisté à l'opération. Il se fondit même une cloche, en même temps pour Saint-Bohaire. Cette cloche portait comme inscription : "Fondue en 1830, M. Bagland, maire ; Chabin, adjoint ; Bouzy, Greuze fabriciens, sous l'invocation de St-Félix. Collin frères, fondeurs".

1836 : achat d'une statue.

1838 : réparation de la cloche ; restauration des vitraux ; travaux de peinture, de menuiserie et de plâtrerie.

1841-42 : peinture du grand autel.

1843 : travaux de couverture à l'église par Louis Proust. Réenduit des murs du cimetière.

La translation du cimetière

Le cimetière se trouvait en situation d'irrégularité. Il tombait sous le coup de la loi du 23 prairial an 12 ⁽²⁹⁾, car il était situé dans l'enceinte et au centre du bourg. En 1830, on en avait supprimé une partie pour agrandir le jardin d'agrément du presbytère, et pour supprimer un chemin public qui passait au centre du cimetière. C'est en 1857 que la maire prit l'initiative du projet de translation. Le plan du nouveau cimetière est établi le 15 novembre 1859. Le nouveau terrain fut fouillé pour savoir s'il était propre à recevoir des sépultures, et le 13 février le Conseil Municipal demande l'autorisation d'acquérir le terrain en question, situé au nord du bourg, le long du chemin qui va de Champigny à Villegrimont. Mais c'est en fait M. Dessaignes qui achetera personnellement ce terrain pour le donner à la commune le 13 mai 1860. Le donateur s'engagea à faire construire à ses frais les murs du nouveau cimetière, les piliers de la grille, la grille et la croix. Il demanda simplement à la Municipalité que soit réservée pour lui et sa famille une place gratuite pour leur sépulture. L'ancien cimetière est fermé le 1 novembre 1860, et le nouveau est ouvert le jour même. Il fut béni le 5 novembre.

La construction de la sacristie et réparation de l'église

Le devis des travaux de restauration fut établi par M. Poupard, architecte à Blois. Les travaux, adjugés le 22 décembre 1862 et réalisés dans le courant des années 1863 et 1864 concernaient notamment :

- la réfection entière de la charpente et des couvertures (les entrails non sculptés, situés au dessus du choeur datent de cette époque où la toiture s'effondra),
- la restauration complète du lambris de la grande nef,
- la destruction de l'ancienne sacristie, et la construction d'une nouvelle, au chevet de l'église ⁽³⁰⁾,
- l'ouverture d'une porte dans le fond du choeur pour accéder dans la nouvelle sacristie,
- la démolition de l'autel de la Vierge,
- la réfection du carrelage de l'église,
- l'enduit des murs de la chapelle de la Vierge,
- la réparation des chapiteaux et des colonnes de la nef,
- la réparation du grand-autel et la construction d'un autel à la chapelle de la Vierge,
- la décoration de la chapelle de la Vierge et du sanctuaire,
- les peintures décoratives intérieures de l'église,
- la réparation des bancs, du confessionnal de la chaire, des stalles du choeur,
- le scellement du christ en face de la chaire,
- le vernissage d'un tableau,
- la construction d'un tabernacle pour la chapelle de la Vierge,
- l'enduit des murs de l'église,

Les travaux furent réceptionnés le 31 décembre 1864.

29 : complété par l'ordonnance du 6 décembre 1843.

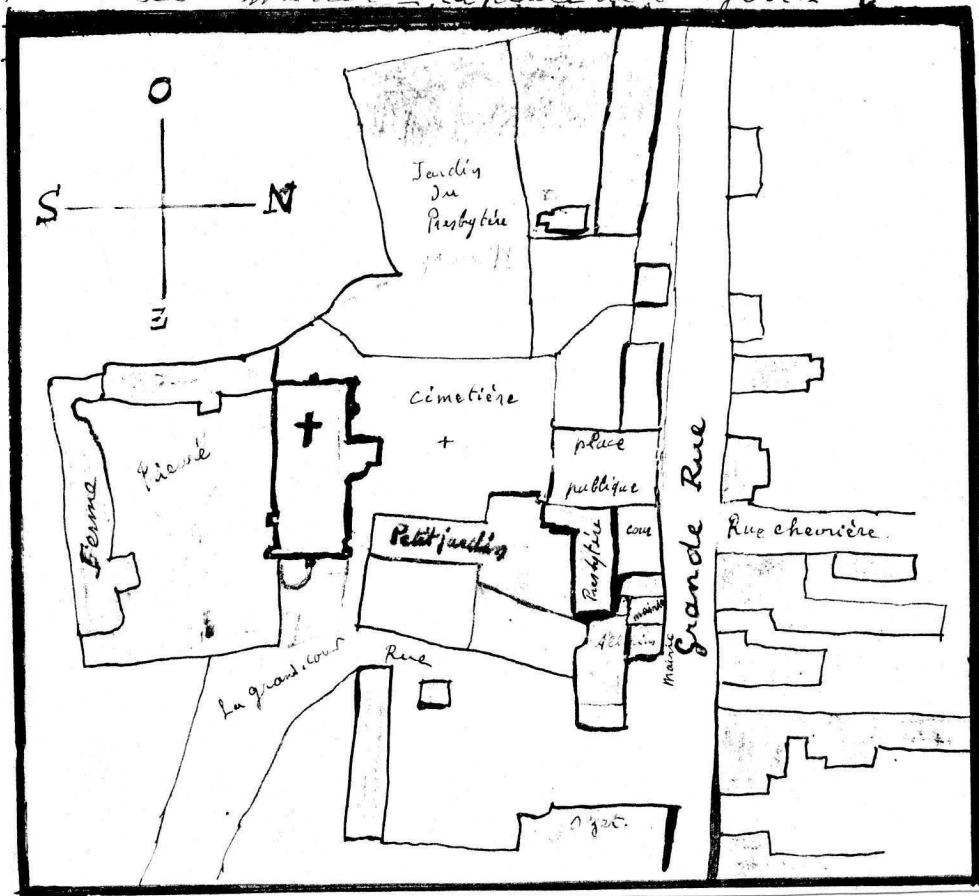
30 : la sacristie occupait tout le sanctuaire actuel de la chapelle de la Vierge.



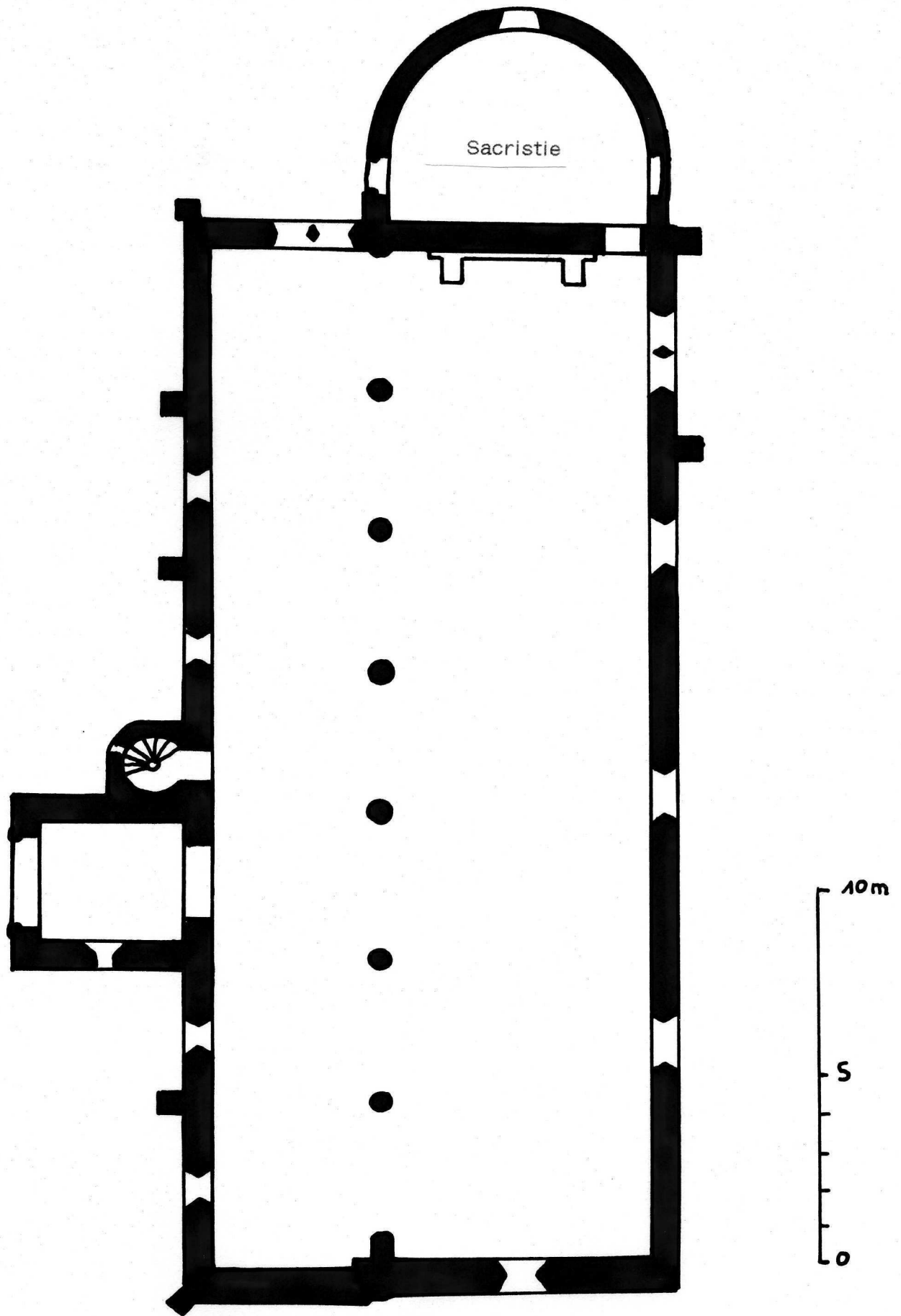
La sacristie de 1863

Etat des lieux, d'après le cadastre (1819)

Le cimetière, la place de l'Eglise.



Situation de l'ancien cimetière (par l'abbé Hallouin)



L'église à partir de 1863

L'aménagement de la place publique

Le 1 mai 1870, le Conseil Municipal promulgua un arrêté, qui laissa six mois aux habitants pour enlever les pierres tombales dans l'ancien cimetière. En mai 1879 les matériaux des murs de l'ancien cimetière furent vendus. Le 14 novembre 1880 la décision fut prise d'aménager ce terrain en place publique. La ruelle, entre le presbytère et la place publique était encombrée de terre et d'ordures. Il fut décidé de prendre une partie du jardin du presbytère pour aligner la place. Pour trouver une entrée à cette place, M. Dessaignes, propriétaire du jardin qui donnait sur la rue à l'opposé du presbytère, proposa d'échanger avec le curé une partie de son terrain contre une parcelle de l'ancien cimetière situé à l'Ouest de l'église. Un mur fermant la place de ce côté fut élevé au frais de M. Dessaignes. Le terrain fut nivelée, on accédait autrefois à la place publique par un emmarchement. La hauteur perdue est de l'ordre de 50 à 60 cm. L'allée de marronniers qui menait à l'église fut conservée. En 1882 un mur de clôture est construit entre le jardin du presbytère et la place publique. La même année il fut procédé au nivellement de la place et à la construction des murs (avril à juin 1882). En 1888 une fraction de la place publique attenante au presbytère sera fermée par de petites grilles et des arbres seront plantés sur la place.

Chronique

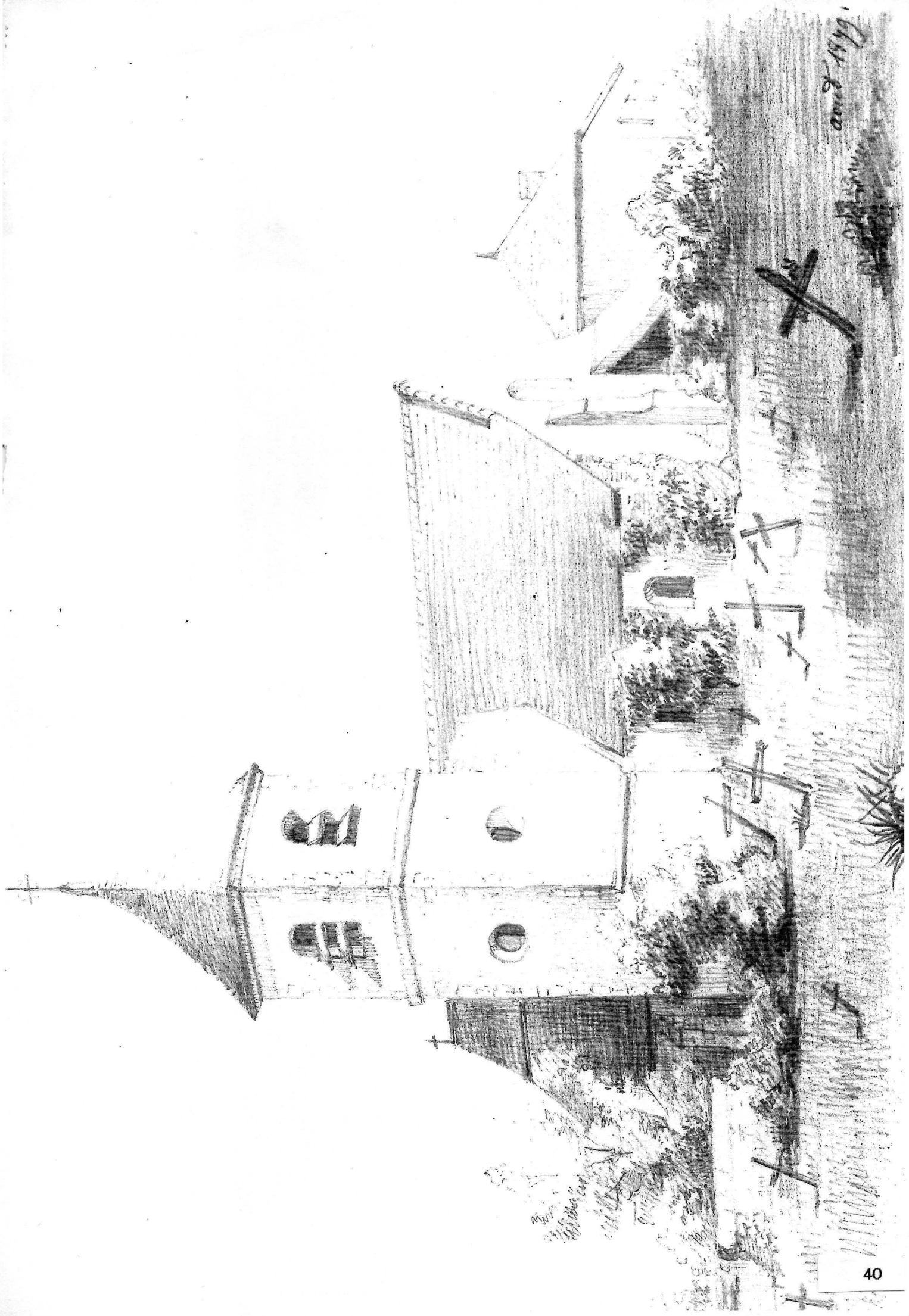
1872 : réparation d'un vitrail.

1877 : achat d'un harmonium.

1883-84 : réparations à l'église et grosses réparations au presbytère. Une horloge est posée dans le clocher. Cette horloge porte une plaque de cuivre indiquant sa provenance : "offerte à la commune de Champigny par Madame Juvénal Dessaignes en mémoire de son mari."

1893 : réparations de la couverture et des fenêtres ; pose de grillage pour la protection des vitraux ; travaux de peinture pour la décoration de l'église.

1895 : ouverture de la fenêtre du pignon Ouest et pose d'un vitrail.



1844-1845 and 1849

Champigny
1870

Arrêté

concernant l'ancien cimetière

Nous Maire de Champigny, Député de l'arrondissement de
Par la loi du 15 Mai 1791,
Par le décret du 23 prairial an XII,
Par l'Ordonnance royale du 6 Décembre 1824

Considérant que le cimetière de Champigny a été déclaré
d'après l'art. 1360 et que la forme légale de l'ancien cimetière a été prescrite

Considérant qu'à l'expiration du délai de six ans un cimetière
devient libre comme toute autre propriété communale ordinaire

Arrête ce qui suit:

Art. 1^{er}. Un délai de six mois, à partir de ce jour, est fixé pour l'enlèvement
des familles intéressées, des Croix, pierres tumulaires et autres monuments
sur les sépultures.

Art. 2. Passé ce délai, les objets ^{de cette nature} non enlevés seront, passé ce délai en
conformité des réglemens, vendus au profit de la commune.

Fait à Champigny, le 1^{er} Mai 1870
Le Maire

XX^e siècle

Entretien et restauration

Chronique

A partir de 1905, date de la loi de séparation des églises et de l'Etat, la fabrique a été dissoute et la municipalité reste seule responsable de l'entretien et de la restauration de l'église dont elle est propriétaire.

14 mars 1906 : inventaire au moment de la loi de séparation. Madame Juvénal Dessaignes réclama un grand nombre d'objets fournis par elle et sa famille pour orner l'église. Elle ne put rien récupérer, les fondations furent confisquées avec les biens de l'église.

1906 : réfection de la couverture de la tourelle du clocher en ardoises ; enduit en ciment ; réparation du bas du mur de la chapelle de la Vierge qui s'était éboulé.

Février 1907 : bail de l'église et du presbytère.

Les cloches

Le 19 mai 1912, l'abbé Hallouin fit venir le fondeur M. Bollée, d'Orléans, qui prit les mesures et assura qu'il pouvait descendre la cloche, qui était fêlée, par la grande baie située au-dessus de la porte d'entrée. Le devis qu'il établit se monta à 300 F, plus 473 F 50 pour la refonte et 856 F pour une seconde cloche. Le curé eut des difficultés à trouver parrain et marraine, pour ménager les susceptibilités. Le devis resta quelques temps dans les archives. Mais peu avant de quitter la paroisse le curé Hallouin fit fondre par M. Bollée, une nouvelle cloche, du même poids et de même tonalité que la précédente de 1830. Cette cloche fut bénite le 5 juillet 1914 par l'abbé Michou, chanoine de Blois et ancien curé de Champigny. Jean de Boisdesse fut parrain et Emile Guillon, marraine. Cette cloche porte comme inscription : "+ l'an 1914, s. Pie X étant pape (a été bénite par : effacé le 5 juillet à cause de l'absence de l'évêque) Mgr.Melisson, évêque de Blois, M. l'abbé Hallouin, étant curé, et M. Armand Gandon, maire de Champigny-en-Beauce - bénite par l'abbé Michou, chanoine, titulaire, ancien curé".

Chronique

1921 : pose dans l'église d'une plaque en marbre commémorative des victimes de la grande guerre.

Février 1938 : vente du presbytère à l'association diocésaine. Ce bâtiment était en trop mauvais état pour être restauré.



Les cloches de 1914 et 1945.



L'église aujourd'hui : de grands projets de restauration intérieure

3 décembre 1944 : don d'une seconde cloche à la commune par M. L'abbé Juttaud, curé de Champigny. La nouvelle cloche est fondue et installée par M. Paccard, fondeur. La cloche fut installée pendant le 2ème trimestre 1945. L'abbé Juttaud voulait marquer en cela la libération de la France et voulait enrichir la commune d'une cloche pour qu'elle possède un véritable carillon.

2 mars 1958 : déplacement du transformateur. L'emplacement choisi est situé au bout du jardin du presbytère près de la ruelle de l'église.

1860 : réfection partielle du toit de l'église.

30 janvier 1865 : Le Conseil Municipal décide d'acheter une horloge neuve à l'entreprise Bodet qui procédera également à la rénovation de l'électrification.

1967 : travaux intérieurs dans l'église pour le déplacement de l'autel suite aux réformes de la liturgie.

1969 : travaux de restauration de la couverture de l'église.

1978 : réfection des enduits du pignon Est et du mur Sud de la nef et du chœur.

La restauration intérieure de l'église est en projet.

Les sources

Archives communales

Registre de délibération de la Municipalité.
Registre paroissiaux.
Dossiers sur la restauration de l'église.
Le livre de la paroisse : manuscrit rédigé par l'abbé Hallouin à partir de 1913.

Archives Départementales de Loir-et-Cher

11 H 14, 11 H 67, 11 H 41, 11 H 42, 11 H 67, 11 H 124, 11 H 125, 11 H 128 : fond de l'abbaye de Saint-Laumer.
G 1208 à 1216, 2622, 2689, 2778 : fond de la cure.
4 E 37 : registres paroissiaux.
35 O 6 (1 à 9) : affaires communales.
V 27 et V 152 : fabrique XIX^e siècle
Photocopie n° 38 : répertoire archéologique du canton d'Herbault (bibliothèque de Vendôme, dossier n° 380).
Cadastre

Bibliographie

Cartaud (J.) : "notes sur les dévotions populaires du canton d'Herbault" dans *Vallée de la Cisse, Bulletin de la Section Culturelle de la Vallée de la Cisse*, n° 3, 1976, p. 69.

Dom Beaunier : *La France monastique ; recueil historique des archevêchés, abbayes et prieurés de France, t. I, province ecclésiastique de Paris*, Nouvelle éd. revue et complétée par les bénédictins de Ligugé-Chevetogne.

Dom Noël Mars : *Histoire du royal monastère de Saint-Lomer de Blois de l'ordre de Saint-Benoist* édité par A. Dupré.

Gallerand : *les cultes sous la terreur en Loir-et-Cher* (thèse de doctorat), Grde Imp. de Blois : Blois, 1929.

Lesueur (Docteur) : *les églises de Loir-et-Cher*, Paris : 1969.

Recueil des actes de Charles le Chauve, roi de France, commencé par Arthur Giry, continué par Maurice Prou, tome II, (861-877), Imprimerie Nationale : Paris, 1952.

HISTOIRE D'UN MONUMENT, MONUMENTS DE L'HISTOIRE

ECCLESIA

conçu et réalisé par Nicolas Huron



Projet **ECCLESIA**

Pourquoi ce nom ?

Ce mot vient du grec et signifie assemblée du peuple.

- Le point fort du projet ECCLESIA est la conférence.
- Cette soirée rassemble la population.

Au Moyen Age, ce nom désigne l'Église, l'assemblée des chrétiens.

- Ce mot désigne également l'église de la paroisse.
- Il se rencontre dans les documents anciens en latin.
- Il est, en général, la première mention écrite de l'édifice.

Pourquoi ce projet ?

Pour une mise en valeur et une connaissance de votre patrimoine.

La recherche est un domaine fermé. Ces résultats sont confidentiels.

Ce projet est ouvert à tous :

- il rend accessible à tous ses résultats,
- il lie recherche et animation culturelle,
- il fait découvrir l'histoire et l'architecture de l'église,
- il met en valeur l'édifice le plus ancien de la commune,
 - auprès de la Municipalité,
 - auprès de la population,
 - auprès des visiteurs,
 - auprès des autorités,
- il permet d'aller plus loin autour de son patrimoine.

Communes où
une étude et une conférence
projet ECCLESIA
sur l'histoire et l'architecture
de l'église furent réalisées
par monsieur Nicolas HURON
sur commande des Municipalités

EURE-et-LOIR : Les Ressuintes





**Un patrimoine existe par la curiosité
apportée à ses richesses culturelles.**



Osez l'Histoire !

par **Nicolas Huron, historien conférencier**

Tél. : 02.54.74.18.32 ou 06.25.81.52.03

Mail : nicolas.huron@free.fr

Internet : <http://nicolas-huron.e-monsite.com>

adresse postale : 7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

Profitez du regard d'un expert.

Besoin d'une mise en valeur patrimonial ? d'une animation ? d'un article ? d'une réponse ? d'une étude ? d'une recherche ? d'une publicité ? d'une conférence-spectacle ? d'une sauvegarde de sources historiques ? d'une documentation ?
Vous voulez préserver la mémoire des anciens...

Contactez-moi !

Vous voulez découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre pays (noms de lieux, monuments, personnages et faits d'histoire...), connaître les sources de cette science aux multiples facettes, vous enrichir de ses contenus ?



le blog de l'histoire locale

L'histoire et l'historique
de sa commune et
de son village
à construire

avec l'aide de

Nicolas HURON historien conférencier

passion de
comprendre,
de découvrir,
de partager...

Des astuces et des découvertes sur le blog : <http://patrimoine-rural.com/>